

Enjeux



CONSERVATION



AMÉNAGEMENT



RESSOURCES



MOBILISATION



ACCOMPAGNEMENT



CONNAISSANCE



ACTION PUBLIQUE

ORIENTATION

Une meilleure connaissance et une protection renforcée de la biodiversité

OBJECTIF

Partager et diffuser la connaissance sur la biodiversité et géodiversité

PROBLÉMATIQUES

L'information sur la biodiversité peut recouvrir des champs thématiques très larges, d'une part parce que la biodiversité est multidimensionnelle (flore, fonge, faune, fonctions écologiques,...), d'autre part parce qu'elle est en interaction avec de nombreux facteurs (aménagement du territoire, économie, climat, géologie,...). Pour agir en faveur de la biodiversité, il faut donc mobiliser de multiples données et expertises.

Par ailleurs, comme les acteurs spécialistes de la biodiversité interviennent à plusieurs échelles spatio-temporelles (la durée d'une charte d'un parc naturel régional est de 15 ans, quand celle d'un plan communal pour la biodiversité est de 3 ans), l'information doit être accessible pour différents usages.

En Nouvelle-Aquitaine, plusieurs structures portent des missions de diffusion et de valorisation de la connaissance sur la biodiversité (Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine, Observatoire de la Biodiversité Végétale de Nouvelle-Aquitaine, Observatoire de la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine, Observatoire du patrimoine naturel Marais Poitevin, Maison Numérique de la Biodiversité de Dordogne,...). L'enjeu est d'articuler, de valoriser et de rendre leurs travaux plus accessibles notamment via une porte d'entrée : l'Observatoire Régional de la Biodiversité et de l'Eau.

DESCRIPTION

1. Améliorer l'analyse et la diffusion des données à destination de différents utilisateurs

- Animer des réseaux d'échanges entre utilisateurs de données et observatoires pour analyser et partager des questions de société liées à la biodiversité.
- Suivre l'évolution des usages de la donnée et de son partage (suivi du partage des données acquises dans des dossiers réglementaires, besoins d'acquisition, de gain de précision, d'analyse, de gestion des données sensibles,...).
- Co-développer des outils et services numériques (visualisation cartographique, téléchargement, outils d'alerte, indicateurs, dataviz, application mobile,...) adaptés à différents usages et besoins.
- Co-construire un portail public central (déclinaison régionale du site Nature France) pour aiguiller les utilisateurs en fonction de leur profil (administrations publiques, citoyens,...) vers les différents portails de données et ainsi simplifier l'accès à l'information sur la biodiversité.
- Fixer le périmètre de diffusion des données.

2. Valoriser les connaissances en appui aux politiques publiques

- Poursuivre le développement d'indicateurs pression-état-réponse pour accompagner la mise en œuvre des politiques publiques notamment au regard des objectifs réglementaires à différentes échelles, voire les mettre en perspective avec les territoires et pays voisins (cf. fiche E41).
- Alimenter le suivi de la SRB (cf. fiche E49).
- Améliorer le partage et la réutilisation du diagnostic de la SRB à travers de nouveaux formats de communication, son actualisation et son enrichissement.
- Décliner le diagnostic de la SRB à des échelles infrarégionales en expérimentant des « états des lieux de la biodiversité » avec des collectivités volontaires (Départements, PNR, EPCI,...) (cf. fiche B17).

3. Valoriser les connaissances pour promouvoir les changements de pratiques

- Prendre appui sur les réseaux d'acteurs existants (fermes Dephy, agriculture biologique, GIEE, SOLTENA, ...) pour développer des indicateurs intégrés aux activités d'exploitation et de gestion d'entreprise (cf. fiche C28).
- Diffuser des indicateurs sur l'état de la biodiversité simples et accessibles au grand public.
- Mener des analyses multi-thématiques (synthèses, bilans, états des lieux,...) permettant à différents publics de comprendre les enjeux régionaux de la biodiversité et de se mobiliser (cf. fiche D34).

VU EN NOUVELLE-AQUITAINE

- L'outil « Enjeux biodiversité », en cours de développement par l'ARB Nouvelle-Aquitaine en lien avec l'équipe d'animation du SINP, a pour objectif d'alerter les porteurs de projets du territoire sur la présence avérée ou potentielle d'enjeux écologiques dans leurs périmètres de projet. La mise en place de cet outil nécessite un travail partenarial notamment pour identifier tous les « enjeux » que les porteurs de projets doivent prendre en compte, ou encore pour le développer d'un point de vue technique pour en faire un point d'accès multithématique vers les observatoires SINP faune, flore, habitats, patrimoine géologique,...

RÉSULTATS ATTENDUS, ÉCHÉANCES, INDICATEURS

- (Ind.) Augmentation du nombre d'indicateurs produits dans le cadre de l'ORB
- (Ind.) Augmentation du nombre de ressources partagées dans le cadre de l'ORB (publications régionales, cartes, outils, ...)
- Actualisation et développement de nouvelles fonctionnalités aux outils de l'ORB pour valoriser les travaux de connaissance menés par les acteurs régionaux
- Plateforme enjeux-biodiversité de l'ORB fonctionnelle sur l'ensemble de la région
- Meilleure visibilité des outils de l'ORB, du SINP NA et des outils infra-régionaux (liens via l'ORB)

ACTEURS CONCERNÉS

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** : ARB, DREAL, OFB, Région
- **Porteurs de projets « types »** : ARB, GIP Littoral, Acteurs de la connaissance
- **Partenaires techniques** : ARB, DREAL, BIOSENA, Observatoire FAUNA, CBN, RNN de Saucats-La Brède, FRC, Acteurs de la protection de la nature et de la connaissance
- **Partenaires financiers potentiels** : Région, Agences de l'Eau, DREAL, Départements, Collectivités locales

DISPOSITIFS TECHNIQUES ET FINANCIERS

- Europe : FEDER 2021-2027, AAP Biodiversa, Améliorer la surveillance de la biodiversité et des changements écosystémiques au niveau transnational pour la science et la société
- Agences de l'eau (AG et LB) : dispositifs pour améliorer la connaissance des milieux humides et aquatiques (11^{èmes} programmes pluriannuels 2019-2024)
- Région : Règlement d'Intervention Biodiversité
- Dispositifs départementaux sur les inventaires et suivis en milieux naturels (subventions, aide au montage de projet, animation territoriale)
- Appui technique et financier des EPCI/syndicats mixtes, comme dans le cadre des diagnostics préalables aux travaux
- Appui technique des pôles thématiques du SINP régional pour structurer, centraliser les données et produire des indicateurs de suivi

LIEN AVEC LA SNB ET D'AUTRES STRATÉGIES RÉGIONALES

- **SNB 3** : Axe 1. Des écosystèmes protégés, restaurés et résilients (mesures 1.2, 1,3) / Axe 4. Un pilotage orienté sur les résultats (mesure 10.3)
- **DSF** : Thème 10. Recherche et connaissance (action 12-R-CO-A01)
- **PRFB** : Axe 2. Renforcer la gestion durable de la forêt (fiche 21Bis)
- **SDAGE AG** : Orientation A. Mieux connaître pour mieux gérer
- **SDAGE LB** : Chapitre 14. Informer, sensibiliser, favoriser les échanges
- **SNAP** : Objectif 7. Conforter le rôle des aires protégées dans la connaissance de la biodiversité (mesure 17)
- **SRE** : Orientation 4. Développer et partager la connaissance (AO 1)

ÉVALUATION DE L'IMPACT POSITIF DE L'ACTION :

One Health



Adaptation au
changement
climatique



Attractivité
& économie

